

Image not found or type unknown



ma soeur a eu une avance sur heritage

Par **marlucs**, le **24/02/2013** à **11:35**

il y a quelques années(a peu près 20 ans), quand ma soeur a fait construire mes parents lui ont donné un terrain pour faire construire sa maison.Elle y a vécu quelques année puis après son divorce elle a du vendre.Ma mère est décédé il y a 7 ans(il n'y a pas eu de succession a ce moment la) et mon père viens de décédé a son tour.Que devient cette avance sur héritage? Je ne sais pas quel papier il y a eu lors de cette avance sur héritage et j'aimerais savoir si cela rentre dans le cadre de la succession car elle en a profiter quand même et quand la maison c'est vendue elle a récupérer l'argent. Comment savoir si il y a bien eu des papiers de fait a ce moment la.

MERCI DE VOTRE REponse. Cordialement